

# Rapport de gestion 2025



**BIO TEST AGRO SA**

*avec des professionnels bio*

# Rapport de gestion 2025

BIO TEST AGRO SA

Éditorial Président du Conseil d'administration .. **Fehler! Textmarke nicht definiert.**

Bilan 2025 .....	3
Compte de résultat 2025 .....	5
Annexes aux comptes annuels.....	6
Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan.....	7
Rapport organe de révision .....	8
Organe der BIO TEST AGRO AG .....	9

## Éditorial Président du Conseil d'administration

Chères actionnaires, chers actionnaires  
Chères collaboratrices, chers collaborateurs  
Chères clientes, chers clients

L'année dernière, BTA AG a pu poursuivre sur la lancée des solides succès des années précédentes. Grâce à une gestion parcimonieuse des ressources et à un budget ambitieux, le crédit COVID a par exemple pu être remboursé avant terme.

Nous sommes convaincus que BTA AG réussira à poursuivre dans la voie qu'elle s'est tracée. À cette fin, nous avons remis à jour notre boîte à outils stratégique. Les statuts ont été actualisés et sont soumis à l'approbation des actionnaires. Nous avons également révisé notre charte afin d'être prêts à relever les défis passionnants de l'avenir.

Une agriculture et une industrie alimentaire performantes ont besoin de partenariats basés sur la confiance. Un label bio durable, tel que le Bourgeon, doit jouir d'une grande crédibilité. Des producteurs et des transformateurs innovants et engagés travaillent chaque jour avec conviction et sans relâche, que ce soit dans les champs, dans les étables ou dans l'industrie de transformation. BIO TEST AGRO AG, l'organisme suisse de contrôle biologique compétent et orienté vers la pratique, les accompagne avec de nombreux services de contrôle et de certification adaptés à leurs besoins. Ensemble, il est possible de contribuer au développement futur de la filière biologique suisse. Ensemble, nous veillons avec clairvoyance au bien-être des générations actuelles et futures.

Chers actionnaires, au nom du conseil d'administration, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous accordez.

Je remercie notre équipe au siège social ainsi que les contrôleurs et les certificateurs pour leur engagement en faveur de BTA AG.

Peter Suter  
Président du conseil d'administration

## Bilan 2025

	31.12.25	31.12.24	31.12.23
<b>Total des actifs</b>	<b>987'465</b>	<b>947'508</b>	<b>896'954</b>
<b>Actifs circulants</b>			
Trésorerie, titres	669'631	717'515	687'829
Créances	23'911	35'662	43'998
Stock, travaux en cours	750	0	1'890
Actifs de régularisation	86'425	20'931	42'234
<b>Actifs immobilisés</b>			
Immobilisations financières	204'629	169'162	98'826
Immobilisations corporelles	2'119	4'238	8'475
Immobilisations incorporelles	0	0	13'702
<b>Total des passifs</b>	<b>987'465</b>	<b>947'508</b>	<b>896'954</b>
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Dettes à court terme	29'473	72'974	43'984
Passifs de régularisation	212'081	264'466	295'890
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
Crédit COVID-19	0	59'999	79'999
Provisions LPP	196'888	161'420	91'085
<b>Capital propre</b>			
Capital-actions	100'000	100'000	100'000
Réserve légale	26'000	22'000	20'000
<b>Bénéfice résultant du bilan</b>			
Bénéfice reporté	322'647	263'996	223'366
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>100'376</b>	<b>62'652</b>	<b>42'630</b>

## Compte de résultat 2025

	2025	2024	2023
Produits d'exploitation des livraisons, des services	2'142'148	2'155'636	2'185'261
Charges matériel, commerce, services, énergie	106'990	111'028	185'119
<b>Bénéfice brut après charges matériel et marchandises</b>	<b>2'035'158</b>	<b>2'044'608</b>	<b>2'000'142</b>
Charges salariales	1'226'065	1'215'545	1'227'410
Charges salariales	178'733	167'617	162'559
Autres charges du personnel	184'859	168'236	166'087
<b>Bénéfice brut après charges du personnel</b>	<b>445'501</b>	<b>493'210</b>	<b>444'086</b>
Charges des locaux	38'614	38'554	35'795
Entretien, réparations, énergie	0	271	970
Assurance des biens, accréditation	26'136	28'591	32'667
Charges administratives et informatiques	204'576	246'085	259'484
Charges de publicité, séances d'info	9'433	16'879	3'943
Autres charges d'exploitation	578	1'259	297
<b>Résultat d'exploit. avant amortissements, intérêts et impôts (EBITDA)</b>	<b>166'164</b>	<b>161'571</b>	<b>110'930</b>
Amortissement des immobilisations corp.	6'995	24'511	28'501
<b>Résultat d'exploit. avant intérêts et impôts (EBIT)</b>	<b>159'169</b>	<b>137'060</b>	<b>82'429</b>
Charges et produits financiers	1'110	988	3'313
<b>Résultat d'exploit. avant impôts (EBT)</b>	<b>158'059</b>	<b>136'072</b>	<b>79'116</b>
Charges et produits relatifs à d'autres périodes	-35'467	-60'336	-30'538
Impôts	22'216	13'084	5'948
<b>Bénéfice de l'exercice ou perte</b>	<b>100'376</b>	<b>62'652</b>	<b>42'630</b>

## Annexes aux comptes annuels

	<b>2025</b>	<b>2024</b>
	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Information sur l'application des principes des comptes annuels</b>		
Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions de la législation suisse, en particulier aux articles relatifs à la comptabilité commerciale et au Code suisse des obligations (art. 957 à 962).		
<b>Explication du nombre de postes à temps plein</b>		
Jusqu'à 10 postes à temps plein		
Pas plus de 50 postes à temps plein	s'applique	s'applique
Pas plus de 250 postes à temps plein		
Plus de 250 postes à temps plein		
<b>Montant résiduel des engagements résultant d'opérations de leasing assimilables à des contrats d'achat et d'autres engagements de leasing, dans la mesure où ceux-ci n'arrivent pas à échéance ou ne peuvent pas être résiliés dans les douze mois suivant la date de clôture du bilan.</b>		
Dettes de loyer à long terme	16'380	41'534
<b>Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat</b>		
<i>Compte 8710 Prestations d'assurance ou de dommages-intérêts</i>		
Zurich Assurance, Cyber-attaque NAS	0	10'000
<b>Crédit COVID-19</b>		
<p>En 2020, Bio Test Agro AG a bénéficié d'un crédit COVID-19 garanti d'un montant total de 160 000 CHF. Conformément à l'art. 3 de la loi fédérale sur les crédits avec caution solidaire en raison du coronavirus, la durée du crédit est de huit ans, soit jusqu'au 06.04.2028. Le crédit doit être entièrement amorti pendant la durée du crédit. L'emprunteur a le droit de résilier le contrat de crédit à tout moment avec effet immédiat. Bio Test Agro AG a fait usage de ce droit et a remboursé intégralement le crédit COVID-19 au 29 août 2025. Pendant la durée du crédit COVID-19, les restrictions légales suivantes s'appliquaient (conformément à l'art. 2, al. 2-4, de la loi COVID-19 sur les cautionnements solidaires) :</p> <p>« Interdiction de verser des dividendes et des tantièmes, de procéder au remboursement d'apports en capital, au rachat d'actions propres, d'octroyer des prêts ou de rembourser des prêts aux associés ou à des personnes proches, de réduire des prêts intragroupe, ainsi que d'effectuer un refinancement de crédits préexistants (sauf auprès de la banque ayant accordé le crédit COVID-19) ». Le crédit COVID-19 était assorti d'un taux d'intérêt de 1,5 % jusqu'à fin mars 2025. Le taux d'intérêt a ensuite été ajusté à 0,25 %.</p>		

## Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter le bénéfice résultat du bilan comme suit :

	2025	2024	2023
Bénéfice reporté	322'647	263'996	223'366
Bénéfice de l'exercice ou perte	100'376	62'652	42'630
<b>Bénéfice résultant du bilan disponible pour l'Assemblée générale</b>	<b>423'023</b>	<b>326'648</b>	<b>265'996</b>
Dividende	10'000	0	0
Attribution à la réserve légale	6'000	4'000	2'000
<b>Rapport à nouveau</b>	<b>407'023</b>	<b>322'648</b>	<b>263'996</b>

# Rapport organe de révision



Tél. +41 34 421 88 11  
www.bdo.ch  
burgdorf@bdo.ch

BDO SA  
Farbweg 11  
3400 Burgdorf

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint A l'Assemblée générale de

### Bio Test Agro AG, Münsingen

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 4 à 7)) de Bio Test Agro AG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle réalisé en vertu de l'art. 729a, al. 1, CO, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition du Conseil d'administration ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Berthoud, le 9 mars 2026

BDO SA

Stephan Rohrbach

Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Bernhard Remund

Expert-réviseur agréé

## Organes de BIO TEST AGRO SA

### Membres du conseil d'administration

Peter	Suter (Président)
Bernhard	Koch
Regina	Moser
Raphael	Sermet
Kurt	Zimmermann

### Membres du comité de pilotage

André	Liner (Président)
Andrea	Seiberth
Hansueli	Gujer
Katrin	Portmann

### Direction 2025

Anita Berner Krättli, Présidente de la Direction et Responsable services

Martina Keller, Vice-Présidente de la Direction & Responsable transformation et commercialisation

Mirjam Held, Membre de la direction & Co-Responsable agriculture

Rahel Ziegler, Membre de la direction & Responsable certification jusqu'au 31.05.2025